

Pratiques illégales de partage et de téléchargement de livres numériques

Retours sur la naissance de nouveaux espaces de médiation

Fabrice Pirolli

Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication
Université de Bourgogne – Laboratoire CIMEOS (EA 4177)



Introduction

Des pratiques par nature difficilement évaluable et quantifiables : discrètes, labiles, éphémères,...

Les industries culturelles face aux pratiques numériques: des antécédents mais beaucoup d'incertitudes.

De nombreux acteurs concernés et des interrogations plus que jamais d'actualité.

« [...] l'édition s'est préparée au passage du numérique même si le développement du marché tarde en France en comparaison avec les pays anglo-saxons ; le piratage n'a pas encore installé l'idée que le livre se doit d'être accessible gratuitement. [...] »
Laurence Engel, médiateur du livre.

« [...] qu'est-ce que la contrefaçon de livres numériques, sinon une forme d'abonnement illimité... gratuite ? [...] »
Juan Pirlot de Corbion, fondateur de la société *Youscribe*.

I- Contexte historique et postures idéologiques

1. Le livre, nouveau venu dans l'univers du *warez* ?
2. Développement du marché du livre numérique et des pratiques illicites
3. Droits d'auteurs, droits de lecteurs et DRM

Quelques propositions du « rapport Reda »

février 2015 :

- rendre obligatoire la communication du code source ou des spécifications d'interopérabilité des DRM ;
- harmoniser les régimes et les critères pour l'exception de copie privée et la rémunération correspondante ;
- rendre obligatoire toutes les exceptions au droit d'auteur ;
- admettre le « droit de panorama » ;
- affirmer un droit au prêt de livres numérisés par les bibliothèques ;
- harmoniser les durées de protection des droits dans l'UE, sans excéder la durée de 50 ans post-mortem ;
- réduire les barrières à la ré-utilisation de informations issues du domaine public ;
- interdire les limitations à l'exploitation du domaine public et reconnaître le droit des auteurs de renoncer à leurs droits en faveur du domaine public ;
- [...]

II - Les enjeux économiques

1. Les difficultés à mesurer l'impact économique du piratage
2. Effets sur la création artistique ?

Deux présupposés :

- un contenu piraté = X vente(s) en moins ;
- le manque à gagner occasionné par la copie illégale porte atteinte à la création artistique et au développement de nouveaux talents.

« [...]La crise, essentiellement due aux développements des usages illicites, a eu un impact important en termes culturels, en particulier s'agissant de la diversité musicale, du renouvellement des talents et du maintien d'une pluralité d'acteurs.[...] » Laurence Franceschini, 2012, « Le livre connaîtra-t-il le même sort que la musique ? », Réalités industrielles.

III - Le « piratage » comme pratique génératrice de nouvelles formes de médiation

1. Emergence et le développement de communautés en ligne
2. De nouveaux espaces de médiation ?

« Il est durablement non tenable d'organiser de la rareté. Au contraire, il faut profiter de l'abondance en favorisant l'accès de ces biens au plus grand nombre. Ceci passe par une libre circulation des œuvres sur les réseaux et dans tous les terminaux en développant une intelligence des méta-données. »

Jean-Michel Planche, Du copyright aux open-rights, Au fil des labs, l'intermédiation, Labs Hadopi.

Conclusion

Un ensemble de pratiques qu'il semble illusoire de vouloir éradiquer.

Métamorphose des modes de prescription et de médiation.

Une grande singularité du marché du livre en regard des autres filières culturelles.